



Spécialement conçu pour le désherbage en travail minimal du sol et en semis direct. Son effet résiduel permet de contrôler la morelle tout au long de la saison.

Cultures homologuées

- Blé de printemps
- Maïs de grande culture
- Soya

Mauvaises herbes contrôlées

- Abutilon
- Acnide tuberculée (résistants au glyphosate, Gr 2 et 5)
- Amarante de Palmer
- Amarante de Powel et à racine rouge (résistants aux Gr 2 et 5)
- Canola spontané
- Chénopode (résistants à la triazine et Gr 2)
- Digitale
- Gailllet gratteron
- Herbe à poux
- Herbe à poux (résistants au glyphosate et Gr 2)
- Laiteron potager
- Morelle
- Moutarde sauvage
- Pied de coq
- Pissenlit
- Sarrasin sauvage
- Sétaire verte (résistants aux Gr 1 et 2)
- Stellaire
- Vergerette du Canada

Avantages

- **HERBICIDE RÉSIDUEL PERFORMANT**
- **GESTION DES GRAMINÉES** et des champs plus propres avec un mode d'action différent
- **CONTRÔLE DE LONGUE DURÉE** avec une action résiduelle jusqu'à 8 semaines
- **DEUX MATIÈRES ACTIVES ÉPROUVÉES** (Gr 14 et 15), pour une gestion de la résistance au glyphosate des Groupes 1, 2, 4 et 5)
- Mélange en réservoir avec la plupart des herbicides de brûlage et en présemis (ex : glyphosate et BlackHawk™)
- Aucun surfactant requis

Conseils

1. **Mauvaises herbes émergées** – utiliser avec un herbicide de brûlage comme le glyphosate avec le BlackHawk
2. Action résiduelle pour prévenir la germination tardive
3. **Culture émergée** – Fierce peut être utilisé jusqu'à 3 jours postsemis du soya
4. Utilisez la dose minimum avec un autre herbicide pour un traitement complet
5. NE PAS incorporer le produit après l'application
6. Laissez une zone non traitée pour vérifier la performance du traitement

HERBICIDES RÉSIDUELS EN PRÉLEVÉE

MATIÈRES ACTIVES

- > Groupe 14 (flumioxazine)
- > Groupe 15 (pyroxasulfone)

SUPERFICIE TRAITÉE

- > Un contenant de 2,72 kg traite 32 acres

PÉRIODE D'APPLICATION

- > Présemis ou prélevée pour le soya
- > Minimum de 7 jours avant les semis du blé de printemps et du maïs (semis direct seulement)
- > Application jusqu'à 3 jours après les semis de soya

ORDRE DU MÉLANGE

- > Fierce
- > BlackHawk™ (si utilisé)
- > Glyphosate

NOTES

- > Ne pas incorporer
- > Fierce est activé par l'humidité du sol et la pluie

PCP

- > 31117



DIVERSIFIEZ™

Économisez
2\$/acre

Vous est offert par

1.800.868.5444 | Nufarm.ca | NufarmCA

Toujours lire et suivre les instructions de l'étiquette du produit.

Fierce™ est une marque de commerce enregistrée de Valent U.S.A.L.L.C.

BlackHawk™ est une marque de commerce enregistrée de Nufarm Agriculture Inc.
Nufarm Agriculture Inc. est un distributeur des produits Valent au Canada.

69669-02/20



Nufarm
Grow a better tomorrow